



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche

PROCÈS-VERBAL DES RÉSULTATS DE L'ADMISSION

POUR LE CONCOURS NATIONAL D'AGRÉGATION

EN DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES

POUR L'ANNÉE 2014-2015

Secrétariat général

Direction générale es
ressources humaines

Service des personnels
enseignants de
l'enseignement supérieur
et de la recherche

et de la gestion des
enseignants-chercheurs
Département du pilotage et
d'appui aux établissements

DGRH A2-1

72, rue Regnault
75243 PARIS CEDEX 13

Liste des candidats déclarés admis après délibération du jury :

- 1- GIJSBERS Charles
- 2- ROUAUD Anne-Claire
- 3- GOUËZEL Antoine
- 4- DENIZOT Aude
- 5- ALIX Julie
- 6- COUPET Caroline
- 7- FIN-LANGER Laurence
- 8- LEQUETTE Suzanne
- 9- ANDREU Lionel
- 10- HEINICH Julia
- 11- BEAUSSONIE Guillaume
- 12- SCHLUMBERGER Edmond
- 13- PERRIER Jean-Baptiste
- 14- TRAUJLE Julie

- 15-JOUBERT Natalie
- 16-GIRARD Bénédicte
- 17-CATTALANO CLOAREC Garance
- 18-HEYMANN Jérémy
- 19-PAGNERRE Yannick
- 20-SOTIROPOULOU Anastasia
- 21- DEXANT de BAILLIENCOURT Olympe
- 22- MAZEAUD Vincent
- 23- LE GUEUT Thomas
- 24- RODA Jean-Christophe
- 25- TISSEYRE Sandrine
- 26- COTTET Marion
- 27- BAHUREL Charles
- 28- CAGNOLI Pierre

Fait à Paris le 25 juin 2015

La présidente du jury,



Corinne Saint-Alary Houin